

# CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

## Tours Métropole Val de Loire s'engage dans la construction concertée de son Plan Climat Air Energie

Comme pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 impose à Tours Métropole Val de Loire l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

C'est avec la volonté de s'inscrire pleinement dans les objectifs de l'Accord de Paris et de prendre part activement au défi majeur de la réduction et de l'adaptation au dérèglement climatique, que Tours Métropole Val de Loire a lancé en 2021 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie.

Ce document de planification vise à mettre en œuvre sur son territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Il s'agit d'une démarche collective, participative et enthousiaste en faveur d'un nouveau fonctionnement pour le territoire : plus respectueux, plus vertueux et plus responsable.

Un Plan Climat Air Energie comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions sur 6 ans et un dispositif de suivi et d'évaluation. Il est réalisé en concertation avec le public.

C'est dans ce cadre qu'a été organisée du 25 juin au 25 septembre 2021 une concertation préalable à l'élaboration du PCAET. Cette démarche a pris la forme d'un questionnaire en ligne accessible depuis le site internet de Tours Métropole Val de Loire et relayé dans les médias. **419 réponses ont été recueillies** et sont analysées dans le présent document.

Cette concertation préalable n'est que la première étape pour associer les publics au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) métropolitain. D'autres actions sont prévues tout au long du processus, du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre du programme d'actions.
--

## Enseignements issus de la concertation du public préalable à la construction du Plan Climat

Les principaux résultats de la concertation montrent que le public souhaite être associé à la démarche de réalisation du Plan Climat.

En effet, plus de 73 % des répondants souhaitent être informés de l'avancée de la réalisation du document (fig.1). Plus spécifiquement, 68 % veulent « être informé[s] tout au long de la démarche », tandis que 54 % des répondants aimeraient « pouvoir s'exprimer sur la stratégie » et 49 % voudraient « participer à la construction du plan d'actions » (fig.2).

54 % des personnes répondantes souhaitent que la démarche d'élaboration du Plan Climat les aide à comprendre les enjeux climatiques et de qualité de l'air (fig. 1).

Figure 1

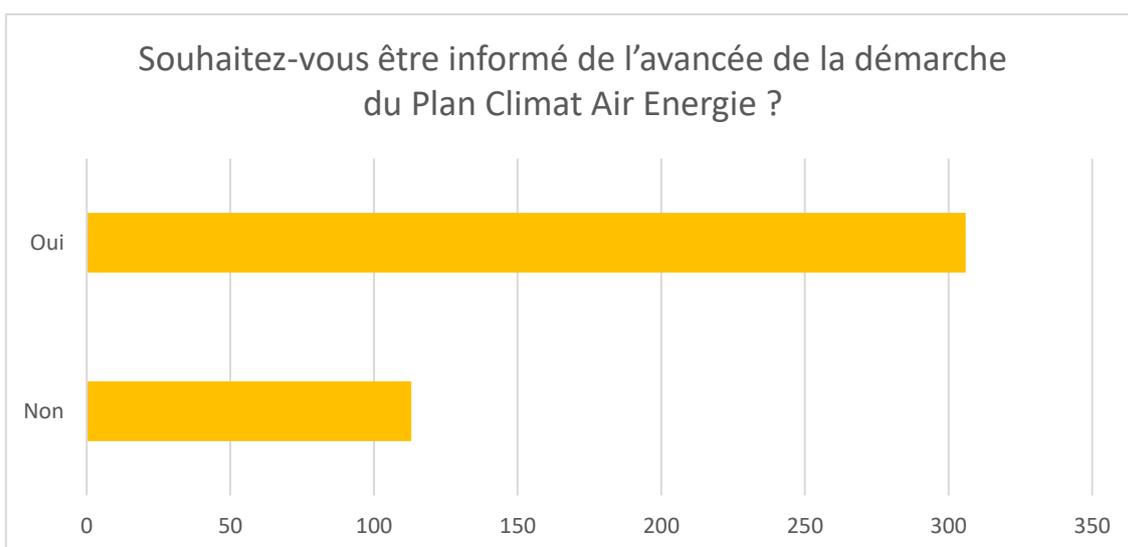
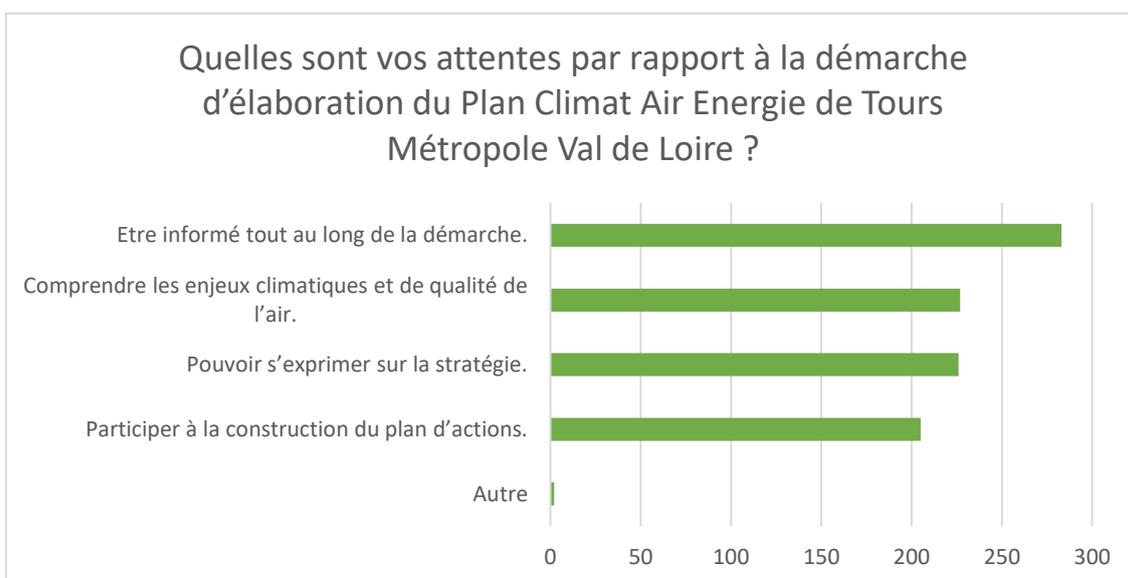


Figure 2



Par ailleurs, les personnes interrogées expriment également des appréhensions face à la démarche : manquer d'informations (50 %) ; ne pas pouvoir s'exprimer sur le sujet (50%) ; ainsi que le fait de ne pas être associé au plan d'actions (42%) (fig. 3).

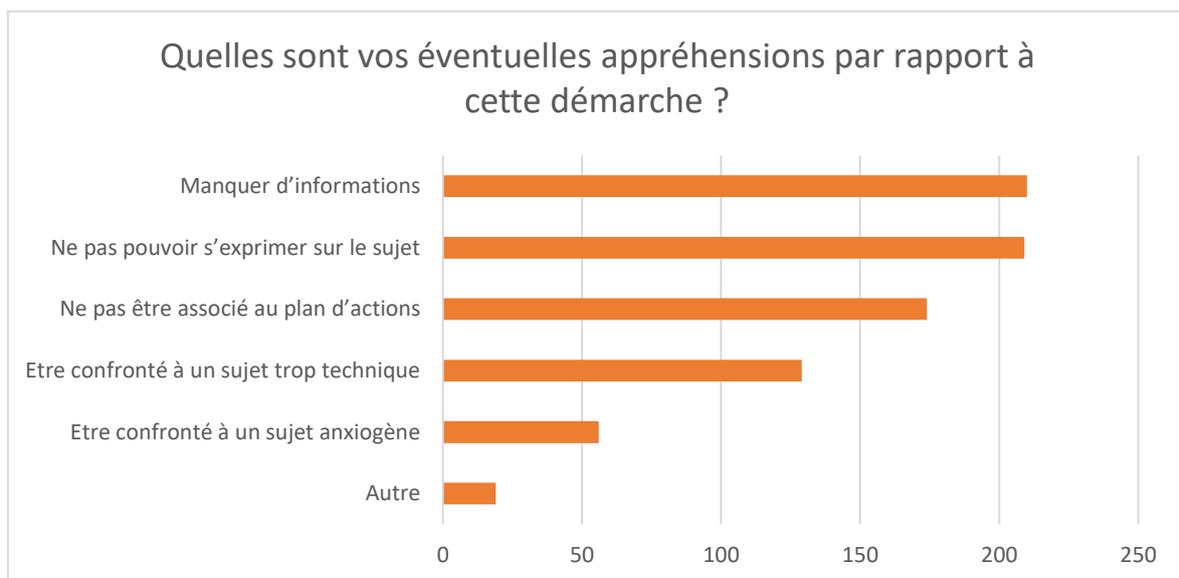
Les personnes ayant répondu « autre » craignent que la démarche de concertation ne soit pas sincère et que les avis des citoyens et acteurs de terrains ne soient pas pris en compte ; que le programme d'actions soit trop éloigné des réalités du monde économique ou encore que le Plan Climat n'aboutisse pas aux objectifs escomptés.

Différents freins et appréhensions sont identifiés par ces personnes ayant répondu « autre » (Fig 3) :

- Le fait d'« être confronté à des climatosceptiques » ;

- Qu'il y ait un « manque de volonté de nos dirigeants et de tous au quotidien pour accepter de changer les choses » ;
- Qu'il s'agisse au final « d'une démarche qui se solde par des demi-mesures. De la même manière que la convention citoyenne pour le climat. Que les intérêts économiques passent avant les mesures contraignantes à mettre en place » ;
- Un répondant interroge notre capacité à « provoquer un engouement, une prise de conscience collective et massive » ;
- Quand d'autres personnes craignent « que ce soit un nouveau plan qui reste dans les tiroirs » ou encore que « peu d'agents s'y intéressent ».
- Tandis que certains appréhendent : que l'on aboutisse à « un plan d'actions trop éloigné des réalités du monde économique », ou encore que « le débat soit faussé par les lobbys et dogmes écologistes et que le résultat soit des contraintes contre-productives ».

Figure 3



Le questionnaire interrogeait aussi les ambitions des habitants en matière de politique climatique métropolitaine (fig. 4).

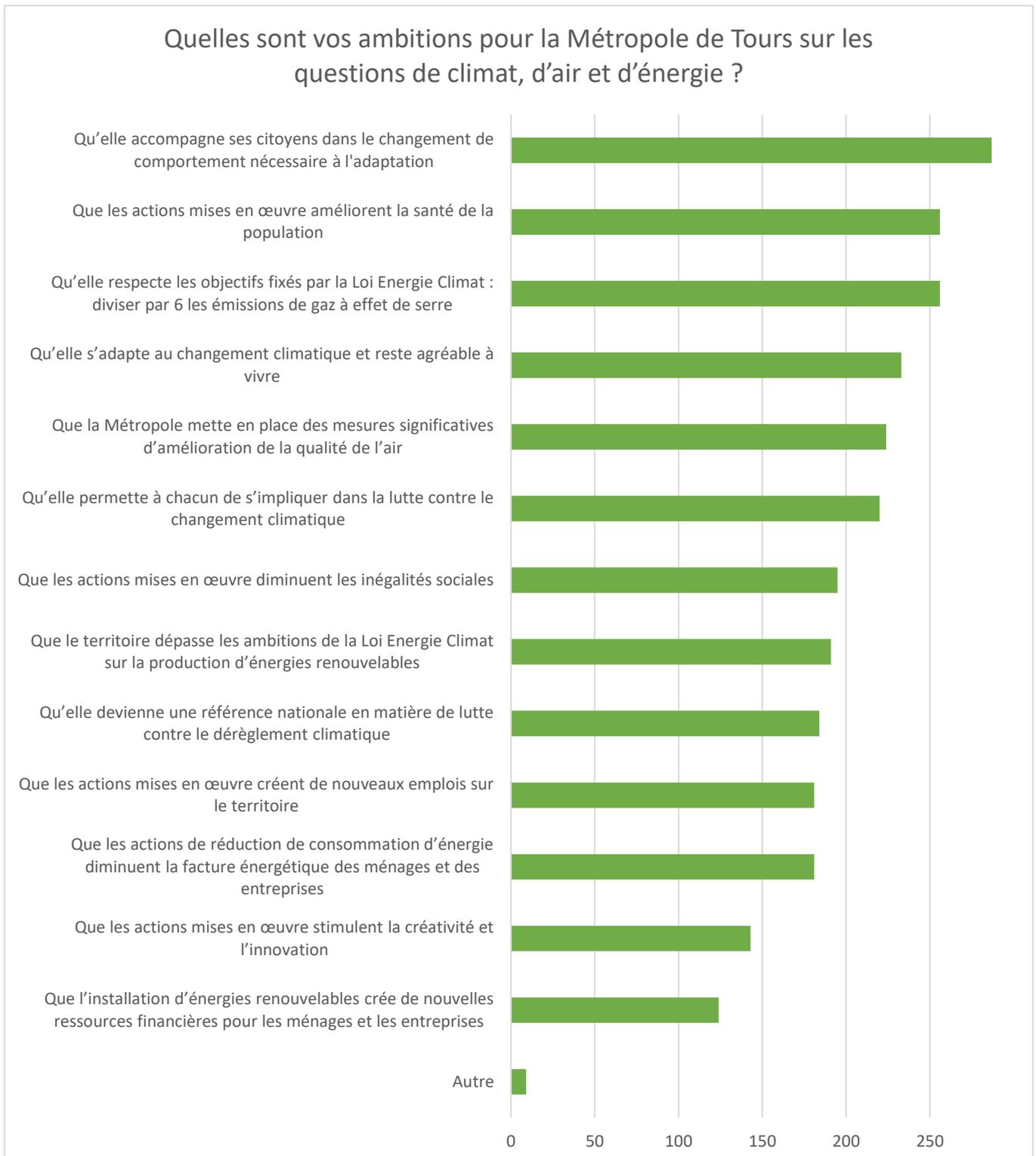
Aucune des ambitions proposées dans le questionnaire n'a été complètement rejetée par les répondants. Les ambitions relatives à la création de ressources financières, la stimulation de la créativité et de l'innovation, ou à la création d'emplois, c'est-à-dire celles renvoyant à l'idée de « croissance verte », sont parmi les moins citées (fig. 4).

Quelques ambitions sont particulièrement plébiscitées par les répondants :

- L'accompagnement des citoyens dans le changement de comportement nécessaire à l'adaptation est une ambition qui rassemble 68 % des votants.

- 61 % des personnes interrogées identifient l'amélioration de la santé de la population comme une ambition que Tours Métropole Val de Loire devrait poursuivre via son Plan Climat.
- Idem, 61 % des répondants ont pour ambition que Tours Métropole Val de Loire, via son Plan Climat, respecte la Loi Energie Climat qui prévoit la division par 6 des émissions de gaz à effet de serre (fig. 4).

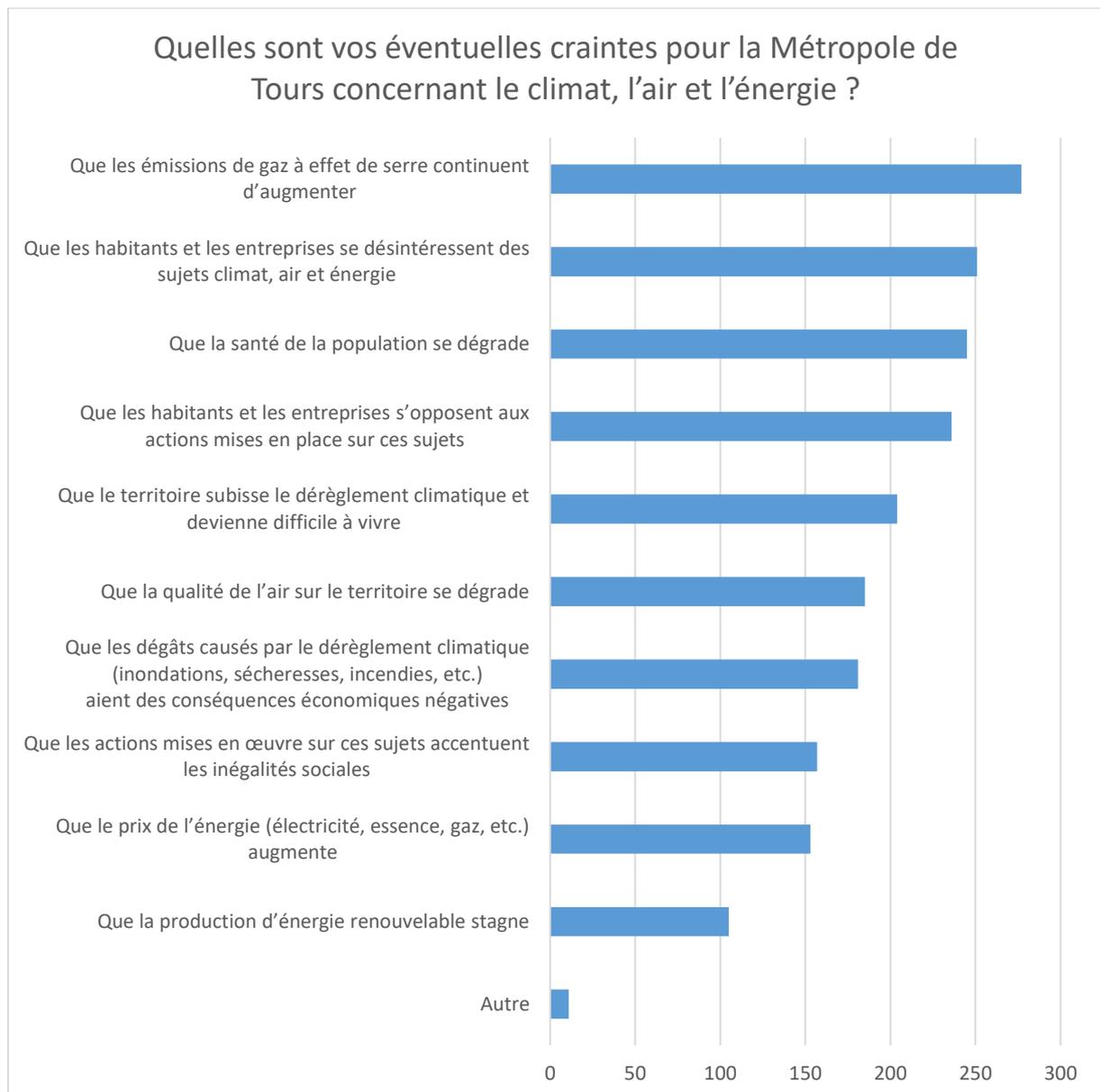
Figure 4



Via le champ d'expression libre associé à cette question (fig. 4), des citoyens ayant répondu « autre » prônent aussi la cohérence des décisions politiques ; l'ambition des mesures à mettre en œuvre ; l'accompagnement technique et financier des acteurs du territoire (particuliers, commerçants, entreprises, industries, agriculteurs...) pour une mise en œuvre effective et ambitieuse de ces politiques climat-air-énergie.

Une dernière question concernait les craintes perçues par les répondants quant à la situation du territoire en matière de climat, d'air ou d'énergie (fig. 5).

Figure 5



Les craintes principales sont « que les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter » (66 %) et que les « habitants et les entreprises se désintéressent des sujets climat, air, énergie » (60 %).

58 % craignent « que la santé de la population se dégrade ».

Dans la rubrique « autre », les personnes interrogées ont pu exprimer leurs craintes quant à l'absence d'un portage politique fort du projet : « qu'il y ait des paroles et peu d'actes » ; « qu'au final il ne se passe rien, ou pire, que les projets choisis aillent à l'encontre des objectifs des accords de Paris ».

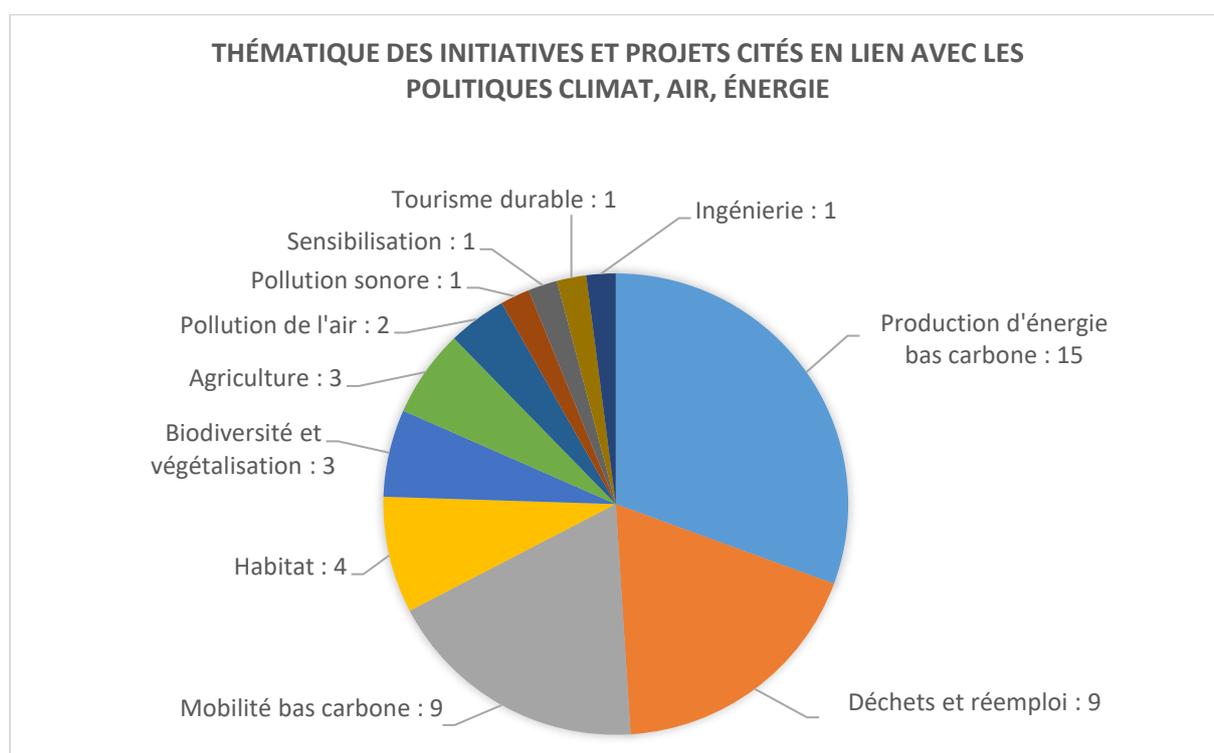
Certains craignent que l'on se concentre sur de « fausses solutions » (par exemple : la chasse à la voiture qui tuerait le centre-ville de Tours) au lieu de s'attaquer aux grands sujets (fin de l'étalement urbain et fin de la création de nouvelles zones commerciales par exemple). Ils redoutent que les mesures aient des conséquences négatives sur le cadre de vie, à l'instar du fleurissement des menuiseries en PVC au nom de l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.

Un répondant a pu exprimer son inquiétude face au développement de la précarité énergétique (associée au logement comme à la mobilité) et face au déficit d'accompagnement de l'adaptation de l'agriculture ou de la reconversion des activités émettrices de gaz à effet de serre.

En dernière partie du questionnaire, les répondants étaient invités à signaler une initiative ou un projet sur le territoire de la Métropole de Tours en lien avec le climat, la qualité de l'air ou l'énergie.

46 personnes se sont prêtées à l'exercice et ont évoqué un, voire plusieurs projets, concernant 11 thématiques différentes (voir fig. 6). Les projets en lien avec la production d'énergie ont été les plus cités (15 occurrences) : création d'une ferme photovoltaïque, production d'énergie photovoltaïque par des habitants, déploiement de la SEM EneR Centre Val de Loire, etc. 9 projets en lien avec le réemploi de matériaux ou de biens, la réduction et la valorisation des biodéchets ont été cités et 9 sur les mobilités bas carbone : développement des pistes cyclables, des aires de covoiturage, etc.

Figure 6



## Conclusion

A l'issue de cette concertation préalable, Tours Métropole Val de Loire fait le choix de co-construire le Plan Climat avec les acteurs du territoire, réunis au sein de différents panels : expertes, entreprises, élus et agents métropolitains et les 4 collèges du Conseil de développement ([l'assemblée citoyenne intercommunale](#)).

Les attentes, appréhensions, craintes et ambitions exprimées par les 419 personnes ayant participé à cette enquête seront portées à connaissance des élus et des services pour éclairer les méthodes et orientations relatives à l'élaboration du Plan Climat. Le calendrier qui suit (fig. 7) indique les prochaines étapes à venir.

L'avancée du projet sera progressivement présentée sur la page internet dédiée :

<https://www.tours-metropole.fr/planclimat>

Figure 7

